



LES INSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES SAISON 2011/2012

➤ POUR LES CLUBS EVOLUANT EN CHAMPIONNATS PRO A, PRO B, NATIONAUX et REGIONAUX .

Depuis la saison 2010 2011, obligation est faite à ces clubs d'utiliser la procédure administrative via internet pour :

- les demandes de licences,
- les règlements financiers,
- la saisie complète des feuilles de rencontre du championnat régional par équipes

S'il s'agit d'une première adhésion, cela implique que chaque club devra fournir, au moment de sa réaffiliation (30 juin dernier délai), les documents suivants :

- Un engagement écrit (annexe 5)
- Un relevé d'identité bancaire
- Une autorisation de prélèvement.

➤ POUR LES CLUBS EVOLUANT EN CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX (à compter de cette année même disposition que les autres clubs)

IMPORTANT :

Le manquement à ces directives engendrera une pénalité financière de 250 € qui devra **impérativement** être acquittée lors de la réaffiliation au 30 juin 2011.

A – PRISE DE LICENCE SUR SPID PAR L'ESPACE « MON CLUB » ET REGLEMENT FINANCIER

Objectif :

- Simplifier la procédure de licenciation à la fois pour les clubs et la ligue.

Avantage pour les clubs :

- gain sur les frais d'envoi des demandes de licences : **aucun document à transmettre**
- la licence est validée immédiatement
- rapidité du retour des licences
- gain de trésorerie : plus de chèque à chaque envoi mais un prélèvement à date fixe

Avantage pour la ligue :

- gain sur le temps de traitement des demandes de licences
- solde des comptes clubs plus facile à suivre et limitation des écritures comptables

L'ouverture à cette procédure est conditionnée par la signature d'engagements de la part du responsable du club, notamment sur la vérification et la conservation des certificats médicaux.

1) – Fonctionnalités

Le club, après avoir désigné le responsable de la saisie des licences en son sein, a la possibilité d'effectuer les opérations suivantes uniquement pour les personnes de nationalité française ou pour les ressortissants d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse (pays classés C) ; pour les joueurs étrangers (pays classés E), la licence doit être demandée à l'Instance gestionnaire (voir article 6, chapitre 2, titre I des Règlements administratifs) :

- validation des licences (renouvellement)
- création de licence
- modification des licences (adresse postale et courriel)
- édition des attestations de licence (sauf pour les joueurs mutés et les étrangers des pays classés E)
- extraction de la liste des licences
- suivi de l'historique des opérations effectuées
- statistiques des licenciés
- mise à jour de sa fiche club
- téléchargement de imprimés administratifs
- accès aux publications fédérales
- accès aux fiches pratiques
- accès aux documents concernant les assurances

DESCRIPTIF DE LA PROCEDURE

1) Délivrance de la licence :

Jour J :

⇒ *Club*

- Demande de licences sur Internet <http://www.fft.com/monclub>

- Envoi d'un mail type à la ligue signalant la saisie des demandes de licences avec en pièce jointe :

- bordereau financier complété sous Excel

Aucun bordereau de demande de renouvellement de licence ou de nouvelle licence n'est transmis : ils continuent d'être complétés par le club qui les conserve.

*Les certificats médicaux **sont conservés par le responsable désigné du club**. Ils pourront être éventuellement demandés par la ligue.*

Jour J+1 à J+3 :

⇒ *Ligue*

- *Envoi des licences au club*

Deux petites restrictions cependant :

1. Les joueurs mutés devront d'abord être « basculés » sur votre club.
2. Des joueurs ayant arrêté depuis un certain nombre d'années vous seront refusés car figurant dans les archives de SPID mais non « visibles » pour vous. Il faudra que la Ligue les réintègre. Une simple demande par téléphone ou mail règlera le problème.

2) Règlement financier :

Depuis la saison 2009 2010, un système de prélèvement automatique a été mis en place afin de faciliter la gestion financière de votre association.

Ce système a connu un très large succès et une très large adhésion.

C'est pourquoi choisir cette méthode c'est gagner du temps, être sûr de payer à l'échéance, bref vous faciliter la vie.

Le règlement financier des licences s'effectue par prélèvement du compte du club à des dates fixes de l'année :

1- 20 octobre 2011

2- 20 novembre 2011

3- 20 décembre 2011

4- 20 février 2012

5- 20 avril 2012

6- fin juin 2012

⇒ *10 jours avant l'échéance la ligue communique au club le montant prélevé ainsi que la date du prélèvement.*

Les documents à compléter sont en Annexe 5.

Renseignements divers

1- La demande de licence après Mutation est **OBLIGATOIRE** :

2- Contrôle et Vérification des licences

Depuis le début de la saison 2010-2011, il est possible de consulter l'exactitude de la licenciation d'un joueur ainsi que la situation du joueur vis-à-vis du

certificat médical en cas d'absence de licence le jour de la compétition à l'aide de deux nouveaux services :

- soit par l'envoi d'un SMS avec comme référence le numéro de licence du joueur (envoyer « licence 9999999 » au 71009 - 0,50€ + coût du SMS);
- soit par accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fftt.com/licence> (avec un ordinateur ou un smartphone).

ANNEXE 1

Protection des licenciés

1) - Certificat médical

Voir annexe 3.

2) - Assurances

▲ Déclarations d'accident : elles doivent être adressées à Mme Dominique Armengaud ou Mme Anne Davoine, DE CLARENS - 17, rue Washington - 75383 PARIS CEDEX 08 et au siège de la FFTT. Le formulaire conseillé est téléchargeable dans la rubrique « SERVICES – Téléchargement » de l'espace « MONCLUB » ou « SPIDWEB » ou peut être obtenu auprès des sièges des ligues, des comités ou de la FFTT sur simple demande.

Conformément à l'article L321 du code du sport, la fédération a conclu, après appel à la concurrence, un contrat collectif d'assurances couvrant la responsabilité civile et les dommages corporels. Le contrat fédéral signé avec Covea Risks (Mutuelles du Mans Assurances) couvre ces dispositions. Lors de la demande de licence, le licencié peut, par courrier adressé au siège fédéral, renoncer à la couverture des dommages corporels. Les associations sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Pourquoi souscrire une garantie individuelle accidents ?

Parce que la garantie Responsabilité Civile ne garantit pas vos propres dommages.

Parce que la souscription de cette assurance vous offre de nombreux avantages pour une cotisation minimale (0,35€).

Parce que vous pourrez percevoir un capital ou un remboursement de frais médicaux en complément des indemnités versées par votre organisme social.

Parce que vous serez garanti sans franchise en complément de la sécurité sociale pour vos frais de traitement et pour des prestations telles le forfait journalier, des frais de transport non pris en charge par la sécurité sociale et pour des frais dentaires (selon barème prévu au contrat).

Parce que vous pouvez profiter des garanties complémentaires à tarif négocié par la fédération.

Une pratique sportive vous expose nécessairement à des dommages corporels et il est donc important de se protéger par la souscription d'une assurance adaptée, à tarif négocié par la Fédération.

Le club a obligation de porter à la connaissance des licenciés la garantie de base du contrat d'assurance dont ils vont bénéficier en cas d'accident corporel, survenu lors de la pratique du tennis de table. Cette garantie étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires.

Les conditions d'assurance et les garanties complémentaires figurent sur le site fédéral dans la rubrique "Administratif – le contrat d'assurances".

Le licencié apposera sa signature sur l'imprimé de demande de licence après avoir pris connaissance des informations concernant l'assurance.

Garanties : voir annexe

3) – Fichier informatique

En apposant sa signature sur l'imprimé de demande de licence et sur l'étiquette apposée sur la carte plastique, le licencié atteste avoir pris connaissance que les informations qu'il a fournies font l'objet d'un fichier déclaré à la CNIL et susceptible d'être communiqué par la FFTT à des fins commerciales ou associatives.

Toute opposition de la part du licencié doit être adressée :

- Soit au service informatique de la FFTT (informatique@fft.com)

- Soit à l'organisme gestionnaire qui fera le nécessaire.

ANNEXE 2

Catégories d'âge saison 2011/2012

Catégories	Dates de naissance	
VÉTÉRANS	Nés en 1941 et avant	Vétéran 4 (Uniquement les messieurs)
	1 ^{er} Janvier 1942 au 31 Décembre 1951	Vétéran 3
	du 1 ^{er} Janvier 1952 au 31 Décembre 1961	Vétéran 2
	du 1 ^{er} Janvier 1962 au 31 Décembre 1971	Vétéran 1
SENIORS	du 1 ^{er} Janvier 1972 au 31 Décembre 1993	Senior
JUNIORS	Nés en 1994	Junior 3 (« - de 18 ans »)
	Nés en 1995	Junior 2 (« - de 17 ans »)
	Nés en 1996	Junior 1 (« - de 16 ans »)
CADETS	Nés en 1997	Cadet 2 (« - de 15 ans »)
	Nés en 1998	Cadet 1 (« - de 14 ans »)
MINIMES	Nés en 1999	Minime 2 (« - de 13 ans »)
	Nés en 2000	Minime 1 (« - de 12 ans »)
BENJAMINS	Nés en 2001	Benjamin 2 (« - de 11 ans »)
	Nés en 2002	Benjamin 1 (« - de 10 ans »)
POUSSINS	Nés en 2003 et après	Poussin (« - de 9 ans »)

ANNEXE 3

Réglementation relative à la certification médicale

I Règlement médical fédéral

Voir chapitre 3 du règlement médical, articles 8 à 14.

II - Délivrance des licences

1) – Généralités :

Compte tenu des rappels récents du Ministère de la Santé et des Sports pour une application plus rigoureuse de la Loi :

Deux cas de figure se présentent :

1.1 – Si le club effectue la prise de la licence par Internet, son responsable désigné certifie être en possession du certificat médical **datant de moins d'un an** correspondant (voir annexe 6 - "Espace Mon club", Gestion Administrative).

1.2 – Si le club fait ses demandes de licences à la structure gestionnaire des licences (ligue ou comité) il adresse à cette dernière les certificats médicaux **datant de moins d'un an**. La structure éditera les licences sur lesquelles sera imprimée la mention "Certificat médical présenté".

- ▶ Quel que soit le type de licence, le licencié doit signer sa licence (signature du représentant légal pour les mineurs).
- ▶ Pour les premières demandes de licences, la mention concernant le certificat médical est toujours obligatoire. A cet effet une place a été réservée pour le certificat médical sur l'imprimé de demande de licence.
- ▶ Pour les renouvellements de licence, et en l'absence de certificat, c'est la mention "ni entraînement, ni compétition" qui doit être choisie et imprimée.
- ▶ En cas de présentation d'une licence portant la mention "ni entraînement, ni compétition" mais assortie de la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition, le licencié est autorisé à jouer.

2) – Licence Promotionnelle

2.1 – Demande de licence : obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table.

Dans le menu "certificat médical" du logiciel fédéral, c'est la mention "certificat médical présenté" qui doit être choisie et imprimée.

A défaut de présentation du certificat médical, la structure gestionnaire des licences éditera une licence portant la mention "ni entraînement, ni compétition".

2.2 – Non pratiquant : cette licence s'adresse, notamment, aux personnes telles que parents ou accompagnateurs qui encadrent les jeunes.

La délivrance de cette licence ne nécessite pas de certificat médical.

Dans le menu "certificat médical" du logiciel fédéral, c'est la mention "ni entraînement, ni compétition" qui doit être choisie et imprimée.

3) – Licence Traditionnelle :

La Loi relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage dispose, en son article 6, que "la participation aux compétitions sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition".

3.1 – Demande de licence : obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Dans le menu "certificat médical" du logiciel fédéral, c'est la mention "certificat médical présenté" qui doit être choisie et imprimée.

A défaut de présentation du certificat médical, la structure gestionnaire des licences éditera une licence portant la mention "ni entraînement, ni compétition".

3.2 – Non pratiquant : cette licence s'adresse, notamment, aux dirigeants (élus, arbitres) qui ne pratiquent plus mais ont l'obligation d'être licenciés.

La délivrance de cette licence ne nécessite pas de certificat médical.

Dans le menu "certificat médical" du logiciel fédéral, c'est la mention "ni entraînement, ni compétition" qui doit être choisie et imprimée.

4) – Non licencié :

Pour les non-licenciés auxquels certaines compétitions sont ouvertes, obligation de présenter un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition, qui doit dater de moins d'un an.

■ ■ ■

ANNEXE 4

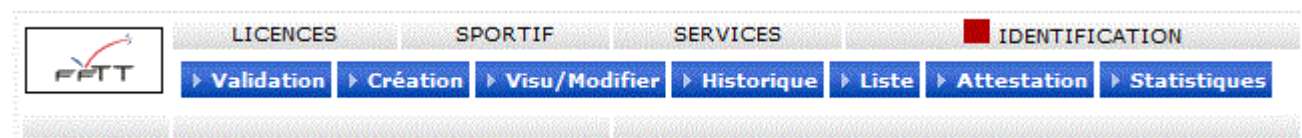
« L'espace Mon Club » Gestion administrative

Depuis la saison 2008/2009, la Fédération Française de Tennis de Table propose à ses clubs de nouvelles fonctionnalités.

Ces nouveaux services ont pour but d'améliorer la souplesse et les délais administratifs et correspondent à une demande et un besoin des clubs.

L'utilisation de ces fonctionnalités, engage la responsabilité du président du club.

Les services qui sont proposés sont :



Sur le plan administratif :

- Validation des licences (renouvellement)
- Création de nouvelles licences
- Visualisation/Modification des licences
- Extraction de la liste des licences
- Edition des attestations de licences
- Suivi de l'historique des opérations effectuées.
- Statistiques et listes de vos licenciés
- Mise à jour de la fiche club
- Vos principaux contacts
- Téléchargements
- Liens
- Publications
- Fiches pratiques

Sur le plan sportif

- Saisie des résultats et feuilles de rencontre des championnats par équipes.
- Consultation des épreuves par équipes
- Consultation des épreuves individuelles
- La saisie des engagements au critérium fédéral
- La gestion des « passe-équipe »

Ces fonctionnalités font l'objet d'une notice séparée.

L'accès à « l'espace Mon Club » est ouvert à tous les clubs de la FFTT, à l'adresse suivante : <http://www.fft.com/monclub>
Cette connexion n'est pas décomptée des 50 accès mensuels autorisés dans SPID.

Le formulaire d'identification est intitulé "Veuillez vous identifier". Il comporte trois champs de saisie : "N° de club", "Mot de Passe SPID" et "Code activation". Un bouton "Identification" est situé en bas à droite du formulaire.

Pour accéder aux fonctionnalités, vous devez simplement disposer de votre numéro de club et de votre mot de passe **SPID**. Si votre club a créé un code d'activation à la première connexion, il vous faudra également le saisir. Votre identifiant et votre mot de passe SPID vous ont été communiqués par votre organisme gestionnaire (ligue ou comité départemental). Dans le cas contraire, réclamez-les.

Pour être autorisés à accéder, il faudra auparavant que votre club soit validé et que votre organisme gestionnaire vous ai ouvert les droits.

Après identification, vous verrez apparaître à l'écran votre numéro de club et votre « domaine », c'est-à-dire pour un club le code du comité départemental.

Exemple : pour un club des Hauts de Seine le code D92 apparaîtra.

A la première connexion, vous serez invité à accepter les conditions d'utilisation. Cette acceptation est indispensable à toute utilisation.

Conditions d'utilisation

la FFTT vous propose de nouvelles fonctionnalités pour gérer vos licences et résultats.

Afin de pouvoir utiliser ces fonctionnalités, vous devez vous engager à respecter les consignes suivantes :

- Toutes les informations que vous donnerez sont exactes.
- Toute demande de licence (renouvellement, nouvelle licence) doit être précédée de la fourniture au joueur des conditions d'assurance.
- Tout joueur faisant l'objet d'une licence devra avoir auparavant donné explicitement son accord.
- Dans le cas d'un joueur étranger, le club doit avoir vérifié auprès de la personne qu'il est en situation régulière.
- Les certificats médicaux sont détenus par le club. Ceux-ci peuvent être vérifiés à tout moment.
- Un responsable est désigné (à choisir parmi les joueurs licenciés et majeurs du club). Le dirigeant désigné sera tenu pour responsable en cas de manquement, avec toutes les conséquences administratives, sportives et financières qui en découleront.

J'accepte les conditions ci-dessus

Le responsable est :

Le code d'autorisation pour la saisie sera :

Valider

Pour accepter, vous devez cocher la case et choisir dans la liste le nom de la personne qui aura la responsabilité de toutes les saisies. D'autre part, vous avez la possibilité de créer un code d'autorisation pour la saisie des licences et autres fonctionnalités administratives. Ca n'est pas une obligation. Pour la saisie des résultats des équipes, ce code n'est pas nécessaire.

Préalable à toute prise de licence

Avant toute prise de licence, le dirigeant responsable doit effectuer les vérifications suivantes :

- **Exiger une pièce d'identité** avant l'établissement de la licence
- Vérifier que le licencié a intégralement renseigné le **formulaire d'adhésion** (formulaire de demande de licence) et l'a daté et signé. Pour les joueurs mineurs, c'est le représentant légal qui doit signer.
- S'assurer, pour les licenciés, que le **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du **tennis de table en compétition** (obligatoire) est en cours de validité (moins d'un an à la date de la prise de licence).
- Faire une copie des documents demandés pour la création ou le renouvellement des licences pour les étrangers (règlements administratifs – Article 6 – Chapitre 2 – Titre 1).
- **Conserver** avec soin le formulaire d'adhésion, le certificat médical et les documents justificatifs des étrangers. Tous ces documents pourront, à tout moment, être exigés par l'instance gestionnaire.

La validation des licences (renouvellements)

Saisie des licences

Saisie licence

Date / / 20

Type Numéro

Certificat Date du certificat / / 20

Médecin N° Ordre

Le licencié a pris connaissance des conditions d'assurance - (document assurances)

Afficher la liste des licenciés [afficher les archives](#)

[aide]

Nom	Prénom	n° lic	Sexe	Points	Validation	Type	Mod
AFFAGARD	Sylvain	9239405	M	650			
AGHRIB	Abdelaziz	7514355	M	1232	11/09/2009 00:03:15	T	
AHARBIL	Oumaima	9239838	F	500	23/09/2009 20:59:33	P	

La validation (ou renouvellement) permet de renouveler des joueurs licenciés la ou les saisons précédentes, pour la saison en cours.

- La **date** est automatiquement la date du jour et ne peut être modifiée.

- Choisissez le **type de licence** (traditionnel ou promotionnel), ou le cas échéant le module pour les organismes gestionnaires utilisant cette fonctionnalité.

- Vous pouvez ensuite saisir le **numéro de licence** du joueur à valider ou cliquer sur son **nom** dans la liste des licenciés du club au dessous.

Dans le cas où vous le sélectionnez dans la liste, son nom apparaîtra à côté du numéro de licence.

- Pour choisir le **type de certificat médical**, 2 cas se présentent :

- Soit vous disposez du certificat médical et dans ce cas, choisissez '**Standard**'.

Vous devrez alors obligatoirement remplir les informations concernant ce certificat :

- ✓ Sa **date de délivrance**
- ✓ Le **nom du médecin**
- ✓ Son **numéro d'inscription** à l'ordre des médecins (**ADELI**).

Cette dernière information figure obligatoirement sur le certificat qui a été délivré.

Ces informations sont obligatoires.

- Soit vous ne disposez pas du certificat. Vous choisirez alors '**ni entraînement, ni compétition**'.

Dans ce cas, les informations médicales peuvent être omises.

- Le licencié doit obligatoirement avoir pris connaissance des **conditions d'assurance** concernant la couverture des garanties et les garanties complémentaires qui lui sont proposées.

Vous devez donc après avoir informé le joueur, cocher cette case.

Un lien est placé à côté afin que vous accédiez au document de référence pour lui en faire part.

- La dernière case à cocher (ou décocher) sert à réafficher ou non la liste des licenciés lors du prochain affichage de l'écran.

- Dans la liste qui vous est proposée, seuls les licenciés récents vous sont proposés. Si vous souhaitez renouveler un licencié plus ancien, vous pouvez accéder à sa fiche en cliquant sur le lien « afficher les archives ». Dans ce cas, tous les licenciés de la base SPID depuis son origine seront affichés.

- Vous pouvez ensuite **valider la licence**.

Celle-ci sera valable à partir de l'instant (date et heure) où vous l'avez validée.

Un message de confirmation s'affiche sur l'écran et un lien vous est proposé si vous souhaitez apporter des modifications à cette fiche (adresse, téléphone, mail, etc....).

Il vous est possible dès ce moment-là d'éditer sur votre imprimante une **attestation de licence** qui pourra être présentée aux juge-arbitres et permettra de disputer les compétitions (sous réserve de la réglementation sur le certificat médical).

L'organisme gestionnaire procédera à l'édition de votre licence définitive et vous la fera parvenir selon les procédures habituelles.

La création des licences

The screenshot shows a web form titled "Saisie licence". It is divided into two columns of input fields. The left column contains: "Numéro du club" (12920066), "Nom (*)", "Type de licence" (dropdown), "Date de Naissance (*)", "Certificat Médical" (Standard), "Médecin", "Echelon" (Aucun), "Points" (500), "Résidence - Bâtiment", "Numéro et libellé voie (*)", "Lieu dit", "Code Postal (*)" (with an "ENTREE" button), "Téléphone fixe", "Téléphone portable", and "Assurances" (checkbox with text "Le licencié a pris connaissance des conditions d'assurance - (document assurances)"). The right column contains: "Validation" (23/06/2010), "Prénom (*)", "Sexe" (radio buttons for Masculin and Féminin), "Nationalité" (France (F)), "Date certificat", "N° Ordre", "Rang", "Ville" (dropdown), and "Email". A "Valider" button is located at the bottom center of the form.

La création d'une licence vous permet d'enregistrer de **nouveaux licenciés**.

- La **date** est automatiquement la date du jour et ne peut être modifiée
- Saisissez le **nom** et le **prénom** (* informations obligatoires)
- Choisissez le **type de licence** (traditionnel ou promotionnel)
- Choisissez le **sexe**
- Saisissez la **date de naissance**
- Choisissez la **nationalité** dans la liste. Par défaut, c'est 'France' qui est proposé. Dans cette liste seuls la France et les pays de type « C » dont la liste est définie dans les règlements fédéraux sont accessibles. Pour les autres pays, il est nécessaire de contacter votre ligue ou comité et de fournir les pièces administratives nécessaires.

- Pour choisir le **type de certificat médical**, 2 cas se présentent :

- Soit vous disposez du certificat médical et dans ce cas, choisissez '**Standard**'.

Vous devrez alors obligatoirement remplir les informations concernant ce certificat :

Sa date de délivrance

Le nom du médecin

Son **numéro d'inscription** à l'ordre des médecins (**ADELI**).

Cette dernière information figure obligatoirement sur le certificat qui a été délivré.

Ces informations sont obligatoires.

- Soit vous ne disposez pas du certificat. Vous choisirez alors '**ni entraînement, ni compétition**'.

Dans ce cas, les informations médicales peuvent être omises.

- Saisissez les **points** du joueur (par défaut, 500 points sont proposés pour un homme et 500 points également pour une femme).

Dans le cas d'une reprise d'activité après plusieurs années d'inactivité, contactez préalablement votre ligue ou votre comité. Ils prendront alors les mesures nécessaires concernant la demande de licence et les points qui doivent être affectés au joueur.

- Saisie de l'**adresse** (* information obligatoire) :

Vous disposez de 3 lignes d'adresse. La 2e ligne (**numéro et libellé voie**) doit obligatoirement être saisie. Les lignes 1 et 3 sont optionnelles.

Saisissez ensuite le code postal et validez ce code en appuyant sur la touche "**Entrée**".

L'écran est alors réaffiché et fait apparaître la liste des communes correspondant à ce code postal.

Résidence - Bâtiment
Numéro et libellé voie (*)
Lieu dit
Code Postal (*) 29120 [ENTREE] Ville [PONT LABBE] [COMBRIT] [PLOMEUR] [PONT LABBE] [ST JEAN TROLIMON] [TREMEOC]
Téléphone fixe
Téléphone portable
Assurances Le licencié a pris connaissance des conditions d'assurance - (document assurances)

Choisissez la **commune**.

- Saisissez maintenant : le **téléphone fixe**, le **téléphone portable** et l'**adresse mail**.

Le licencié doit avoir obligatoirement pris connaissance des **conditions d'assurance**. Vous devez donc après avoir informé le joueur, cocher cette case.

Un lien est placé afin que vous accédiez au document pour lui en faire part.

Vous pouvez ensuite **valider la licence**.

Un contrôle des doublons est effectué. Si des doublons sont détectés (nom + prénom + date de naissance), un écran s'affiche avec les doublons trouvés.

Création licence

Type	Numero	Nom	Prenom	Club	Info
A	-	CAUGANT	Eric	12920066 -	98/99-50 -T
L	7513541	CAUGANT	Eric	12751450 - AS FFTT	07/04/08-T

[Abandon création] [Retour formulaire]

Dans le cas présenté, on trouve une licence en archive et une licence valide dans un club.

Vous aurez alors le choix d'abandonner l'opération ou de retourner au formulaire de création pour le modifier.

Si le contrôle des doublons est négatif, vous retournez à l'écran de saisie avec le message de confirmation et le numéro de licence attribué au joueur.

enregistrement réussi : PINGUI Eric enregistré sous le numéro 9238089

2920066 [Validation] [25] [04] [120] [01]

Cette licence sera valable à partir de l'instant (date et heure) où vous l'avez validée. Il vous est possible dès ce moment là d'éditer sur votre imprimante une **attestation de licence** qui pourra être présentée aux juges-arbitres et vous permettra de disputer les compétitions (sous réserve de la réglementation sur le certificat médical).

L'organisme gestionnaire procèdera à l'édition de votre licence définitive et vous la fera parvenir selon les procédures habituelles.

Modification des licences

Saisie licence			
Numéro du club	12920066 CS. CLICHY SUR SEINE	Validation	16 / 04 /20 10
Nom (*)	PINGUI	Prénom (*)	Amélie
Type de licence	Traditionnel	Sexe	<input type="radio"/> Masculin <input checked="" type="radio"/> Féminin
Date de Naissance (*)	17 / 02 / 93	Nationalité	France (F)
Certificat Médical	Standard	Date certificat	15 / 04 /20 10
Médecin	House Gregory	N° Ordre	012345678901234
Echelon	Aucun	Rang	
Points	500		
Résidence - Bâtiment			
Numéro et libellé voie (*)	11, rue de Pongistes		
Lieu dit			
Code Postal (*)	75013 <input type="button" value="ENTREE"/>	Ville	PARIS
Téléphone fixe		Email	
Téléphone portable			
Assurances	<input checked="" type="checkbox"/> Le licencié a pris connaissance des conditions d'assurance - (document assurances)		
		<input type="button" value="Valider"/> <input type="button" value="Retour liste licenciés"/>	

Vous pouvez à partir de cet écran apporter des modifications à la fiche du licencié.

A partir de la liste de vos licenciés qui vous est proposée, cliquez sur le licencié que vous souhaitez modifier. Vous aboutirez sur l'écran ci-dessus.

Si le joueur est déjà validé :

Vous pourrez modifier :

- Nom
- Prénom
- Le type de licence
- La date de naissance
- Le type de certificat médical.

Là, 2 cas se présentent :

- Soit vous disposez de son certificat médical et dans ce cas, choisissez '**Standard**'.

Vous devrez alors obligatoirement remplir les informations concernant ce certificat :

Sa **date de délivrance**

Le **nom du médecin**

Son **numéro d'inscription** à l'ordre des médecins (**ADELI**).

Cette dernière information figure obligatoirement sur le certificat qui a été délivré.

Ces informations sont obligatoires.

- Soit vous ne disposez pas du certificat. Vous choisirez alors '**ni entraînement, ni compétition**'.

Dans ce cas, les informations médicales peuvent être omises.

Dans le cas où cette information a été saisie par votre organisme gestionnaire (dépositaire du certificat médical), vous pourrez valider les modifications sans être obligé de saisir les informations médicales.

- L'adresse postale
- Le téléphone fixe
- Le téléphone portable
- L'adresse mail

Si le joueur n'est pas encore validé

- Le type de licence et le type de certificat médical ne sont **pas modifiables**.

Ces modifications ne font pas l'objet d'une réédition systématique de la licence. Si vous jugez que c'est nécessaire (en fonction des modifications effectuées), contactez votre organisme gestionnaire.

Extraction/Liste des licenciés

Critères d'extraction	
Validation	<input checked="" type="radio"/> Les deux <input type="radio"/> Validés <input type="radio"/> Non-validés
Archive	<input type="checkbox"/> Extraire les licenciés antérieurs à la saison précédente
Sortie	Ecran <input type="button" value="v"/>
	Ecran Fichier Excel

Vous pourrez soit consulter, soit récupérer les informations de vos licenciés.

Choix validation : vous pouvez extraire soit uniquement les licenciés validés, soit les non-validés, soit les deux.

Archive : par défaut, l'extraction recherche les licenciés de la saison + les licenciés de la saison précédente. Si vous voulez récupérer également les licenciés des saisons antérieures, il vous faut cocher cette option.

Sortie : Vous avez le choix de consulter à l'écran ou bien de récupérer le fichier au format Excel.


Edition des attestations de licences :

Edition d'une attestation de licence

Nom	Prénom	n° lic	Type	date valid.	Nationalité
AGHRIB	Abdelaziz	7514355	T	02/04/2008 13:49:45	E (XE)
AIT OUAMARA	Karima	9236952	T	16/04/2008 11:11:51	F (FR)
ALIZADEH	Farshaa	9236811	T	04/04/2008 14:53:37	F (FR)
ALIZADEH	Nadine	9236429	T	06/12/2007 00:00:00	F (FR)
ALPHONSE	Alex	9237006	T	16/04/2008 11:15:47	F (FR)

Une liste vous est proposée. Celle-ci comprend les licenciés ayant fait l'objet d'une validation ou création et dont la licence définitive n'a pas encore été éditée par l'organisme gestionnaire.

Vous pourrez choisir dans cette liste quelle attestation vous souhaitez, à l'exception des licenciés étrangers. Ceux-ci ayant un statut particulier (pièces justificatives), seul votre organisme gestionnaire pourra faire l'édition de la licence. De même, les licences en cours de mutation ne peuvent être éditées.



Date 23/06/2010

Attestation de licence

Date/Heure de la licence : 16/04/2010 13:41

Club : 12920066 CS. CLICHY SUR SEINE

PINGUI Amélie
11, rue de Pongistes
75013 PARIS
N° 9240668 du 16/04/2010
Cl : 5 /500pts - Nationalité : F
Certificat médical fourni
Né(e) le 17/02/1993 - Cat : J2/-17 - Sexe : F
Type : Traditionnel

En attendant la licence définitive qui sera envoyée par votre organisme gestionnaire, la présentation de ce document auprès des juges-arbitres permettra de participer aux compétitions (avec les réserves concernant la réglementation sur les certificats médicaux). Cette édition est faite au format Acrobat PDF. Vous pourrez donc l'imprimer tant que l'édition définitive n'aura pas été effectuée et également l'enregistrer. **Elle sera valable 1 mois à partir de sa date d'édition.**

Suivi de l'historique

Consulter l'historique des licences

Nom	Prénom	n° lic	date	action	utilisateur
PINGUI	Amélie	9238088	17/04/2008 11:31:01	Modification	12920066
ANDRI ANASOLO FAMCHO	Hugo	9236307	16/04/2008 16:07:30	Renouvellement	12920066
AMMARI	Medhi	9233454	16/04/2008 11:17:39	Renouvellement	12920066
AMARA	Najat	9237007	16/04/2008 11:16:48	Renouvellement	12920066
ALPHONSE	Alex	9237006	16/04/2008 11:15:47	Renouvellement	12920066

Vous pouvez à partir de cette fonctionnalité retracer toutes les opérations qui ont été effectuées. Vous pourrez voir sur qui, quand, quoi et par qui a été faite l'opération.

Les évènements les plus récents sont affichés en tête de liste.

Statistiques de licenciés

Statistiques des licences

Type	PG	PF	BG	BF	MG	MF	CG	CF	JG	JF	SM	SD	VM	VD	TOTM	TOTD	TOT
Tradi	1	0	6	2	2	2	10	0	4	2	20	6	11	2	54	14	68
Promo	5	1	29	5	5	2	5	0	0	0	4	détail		0	52	10	62
Total	6	1	35	7	7	4	15	0	4	2	24	8	15	2	106	24	130

Cliquez sur le nombre d'une case pour voir la liste

Type de licence : T - Catégorie : SEN - Sexe : F

Licence	Nom	Prénom	Cat	Date Naiss.	Sexe	Type	Points	Validation	Mail
5315610	BOURE	Emeline	S	20/05/1982	F	T	1722	01/07/2009	@
9212147	COTTIN	Christelle	S	10/05/1981	F	T	1795	11/09/2009	@
9237847	DE MICHIELI	Marie-eve	S	01/11/1972	F	T	500	01/07/2009	@
929317	DZIADKOWIAK	Pascale	S	23/12/1982	F	T	1618	08/09/2009	@
9221638	HELLEGOUARCH	Helene	S	23/07/1973	F	T	1419	01/07/2009	@
9221913	KAMANGU	Maeva	S	17/12/1991	F	T	1719	11/09/2009	@



Envoyer un mail à la liste (6 adresses)

Vous pouvez accéder immédiatement aux statistiques globales de votre club.

En cliquant sur un des nombres proposés, vous accéderez au détail de la liste.

A partir de cette liste, vous pouvez :

- Cliquer sur le nom pour accéder à sa fiche
- Cliquer sur « @ » pour lui envoyer un mail
- Cliquer sur l'icône « enveloppe » pour envoyer un mail à la liste.

Ainsi vous pouvez par exemple d'un simple click envoyer un mail à tous vos licenciés.

Mise à jour de la fiche club

Informations club			
Nom du club (long 32c)	<input type="text" value="CLICHY SUR SEINE CS"/>	Nom du club (court 15c)	<input type="text" value="CLICHY S/S C.S."/>
Site web du club	<input type="text" value="www.tennis-table-clichy.com"/>		
Personnalités du club			
Président	GRAPIN Agnes	Nouveau Président	<input type="text" value="GRAPIN Agnes"/>
Secrétaire	DE MICHIELI Marie-eve	Nouveau Secrétaire	<input type="text" value="DE MICHIELI Marie-eve"/>
Trésorier	POSSEME Jean-louis	Nouveau Trésorier	<input type="text" value="POSSEME Jean-louis"/>
Correspondant	MITIN Claudine	Pour tout changement, veuillez contacter directement votre comité et votre ligue	
Localisation du club			
Code postal	<input type="text" value="92110"/>	Ville	<input type="text" value="CLICHY"/>
Salle principale			
Nom de la salle	<input type="text" value="GYMNASE HENRI BARBUSSE"/>	<input type="button" value="Visualiser sur un plan"/>	
Voie	<input type="text" value="111 rue Henri Barbusse"/>		
Complément	<input type="text"/>		
Code Postal	<input type="text" value="92110"/>	Ville	<input type="text" value="CLICHY"/>
Téléphone	<input type="text" value="0142704152"/>		
Nombre total de tables	<input type="text" value="10"/>	Nombre d'aires de jeu 12m x 6m	<input type="text" value="3"/>
Coordonnées GPS	Latitude <input type="text" value="48.90160113790377"/>	Longitude <input type="text" value="2.3091869550171395"/>	(indiquer uniquement si le plan avec adresse est faux)
<input type="button" value="Valider les modifications"/>			

Cette fiche vous permet de mettre à jour :

- Le libellé du club : libellé long et libellé court (privilégier le nom de la ville au début du nom du club).
- Le site web du club
- Le président, le secrétaire et le trésorier : vous avez le choix de choisir une autre personne dans la liste proposée (licenciés majeurs, validés, traditionnels).
- Le correspondant n'est pas proposé. Dans le cas d'un changement de correspondant, il est préférable de prévenir directement le secrétariat de votre ligue et de votre comité afin qu'ils rectifient leur listes de diffusion au plus vite.
- La localisation de votre club (code postal et ville).
- Les coordonnées de votre salle : un plan google maps sera automatiquement généré à partir de l'adresse de la salle. Toutefois, il arrive que la localisation exacte de la salle ne soit pas correcte. Dans ce cas, en visualisant le plan, vous pouvez, à l'aide de votre souris déplacer l'emplacement de votre salle et ainsi récupérer les coordonnées. Celles-ci peuvent ensuite être ajoutées dans la fiche de votre club (latitude, longitude).

Mes contacts

Ligue / Comités	Adresse	Les contacts
Fédération FEDE - FFTT	3 Rue Dieudonné Costes BP 40348 75625 PARIS 13	Tel : 0153945000 Site : http://www.fftt.com Mail : fftt@wanadoo.fr
Ligue régionale L12 - ILE DE FRANCE	FFTT-Ligue d'Ile de France de TT 90-92 boulevard Anatole France 93206 ST DENIS CEDEX	Tel : 0155872690 Standard administratif Tel : 0155872692 Service Formation / Technique Tel : 0155872693 Poste des Conseillers Techniques Régionaux Mail : formation@fftt-idf.com Mail : iledefrance@fftt-idf.com Mail : sportive@fftt-idf.com Mail : technique@fftt-idf.com Site : www.fftt-idf.com/
Comité départemental D92 - HAUTS DE SEINE	CDTT 92 Allée de la Libération 92000 NANTERRE	Mail : cdtt92@wanadoo.fr Tel : 0147291797 Fax : 0147291797 Site : http://www.ping92.com/

Vous accédez directement aux coordonnées de la FFTT, de votre ligue et de votre comité départemental.

Téléchargement

TÉLÉCHARGEMENTS
Imprimés administratifs
Demande d'affiliation (07-1)
Demande de licence saison 2010/2011 (10-2)
Demande de mutation promotionnelle 2010-2011 (10-4)
Demande de mutation 2010-2011 (10-3)
Demande de mutation pro A/pro B 2010-2011 (10-3-3)
Récapitulatif administratif et financier (07-5)
Création d'entente d'association
Demande d'équivalence de classement
Divers
SPID déconnecté
Circulaire Administrative Fédérale
Assurances - Avis de sinistre
Formulaire de modification de date, horaire ou salle
Bulletin d'abonnement à France Tennis de Table (10-6)

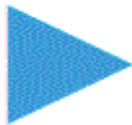
Sur cette page vous pourrez accéder aux principaux formulaires et informations dont vous pouvez avoir besoin dans vos démarches administratives.

Publications

PUBLICATIONS FÉDÉRALES
Bulletin Fédéraux
Officiel Infos
FFTT Infos (la lettre d'information)
DTN Info
IFEFF Infos
RI Infos


C'est l'accès aux différentes publications officielles fédérales.

Fiches pratiques



Les fiches "CLUB"

- Création
- Changement de nom
- Indépendance
- Fusion



Les fiches "LICENCE"

- Traditionnelle
- Promotionnelle
- Joueur étranger
- Joueur étranger professionnel

Cette page est divisée en 4 catégories de fiches pratiques : « clubs », « licence », « mutation », « championnat par équipes ». Dans chacune de ces catégories vous trouverez des fiches pratiques correspondant aux principales questions que nous avons relevées. Vous trouverez de façon simple des solutions à beaucoup de problèmes et procédures.





LIGUE DE HAUTE-NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE

7 B Avenue FRANKLIN ROOSEVELT - 76120 GRAND-QUEVILLY



Annexe 5

PROCEDURE ALLEGEE LICENCIATION SAISON 2011/2012

mise à jour le 10 Juin 2010

ENGAGEMENT

CLUB : **18(76 ou 27)**.....

Dans le cadre de la procédure allégée de licenciation, le club de
s'engage à respecter les consignes suivantes :

- toutes les informations données sont exactes,
- toute demande de licence, renouvellement ou nouvelle licence, est précédée de la fourniture au joueur des conditions d'assurance,
- tout joueur faisant l'objet d'une demande de licence a donné au préalable et explicitement son accord en signant le bordereau de demande de licence,
- dans le cas d'un joueur étranger, la club a vérifié et conservé la preuve que la personne est en situation régulière,
- les certificats médicaux sont détenus par le club, et ils pourront être vérifiés à tout moment,
- le dirigeant, ci-dessous désigné, est tenu pour responsable en cas de manquement, avec toutes les conséquences administratives, sportives et financières, qui en découlent.

Nom et prénom du responsable :

Coordonnées :

.....

N° de licence du responsable :

A..... , le

Signature du responsable

Propositions de Procédure Administrative 2011/2012

CLUB : 18(76 ou 27).....

Obligations par le Club :

- prise de licences par internet
- paiement par virement
- saisie des résultats par équipes des championnats régionaux et départementaux

Obligation par la Ligue :

- envoi de toutes les circulaires par informatique

Nom et prénom du responsable :

Coordonnées :

.....

N° de licence du responsable :

A..... , le

Signature du responsable

Annexe 5

ORGANISME EMETTEUR DU PRELEVEMENT

Créancier : **Ligue de Haute-Normandie de Tennis de Table**

Adresse : **7 B Avenue Franklin Roosevelt
BP 116.....**

Code Postal : **|7|6|1|2|2| GRAND QUEVILLY CEDEX**

DESIGNATION DU DEBITEUR

Nom, prénom : **Club**

N° et rue :

Département : | | | |

Commune de résidence :

Code postal : | | | | | |

REFERENCES A RAPPELER

N° du club

Signature du redevable : **Signature obligatoire**

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 06/01/1978

NE PAS SEPARER

AUTORISATION DE PRELEVEMENT J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, le montant des factures émises par le créancier. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier désigné ci-dessous.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

.....

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom : **Club**

Adresse :

Code postal : | | | | | |

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

		Codes		
Etablissement	Guichet	N° du compte		Clé RIB

RIB

DESIGNATION DU CREANCIER

**Ligue de Haute-Normandie de Tennis de Table
7 B Avenue Franklin Roosevelt
BP 116
76122 GRAND QUEVILLY CEDEX**

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

: Nom de la banque du club

Date :
Signature du redevable : **Signature obligatoire**

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé à l'organisme émetteur sans les séparer en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.)